

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération N°2024/02

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/02/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Angélique THELIOL, Fanny LAPORTE-CADILLON, Patricia ANGELINI, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, DUGUET Pierre, GAUTHIER Christian, Pascal LESOUPLE

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET, Mme Sandra TERRACOL,

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Conventionnement avec la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest pour la mise à disposition de services – Missions d'assistant de prévention

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest en date du 01/12/2023.

La Communauté de Communes compte parmi ses effectifs, un service dont l'expertise peut être mise à disposition des communes membres :

➤ Le Conseil en prévention

Pour la prévention, la mise à disposition peut intervenir sur les missions suivantes :

- Accompagnement dans la rédaction des documents obligatoires de prévention
- Analyse des pratiques et des postes
- Accompagnement dans la mise en place des processus de qualité de vie travail
- Accompagnement dans la mise en place des processus de sécurité et prévention au travail

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M le Maire à signer la convention de mise à disposition de service avec la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest concernant les missions d'assistant de prévention.

Fait et délibéré en Mairie

Pour copie conforme

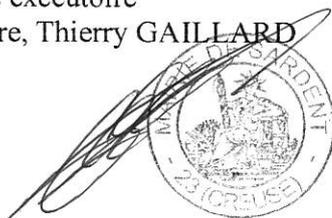
En Mairie, le 13/02/2024

Publié, le 19/02/2024

Transmis, le 19/02/2024

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 19/02/2024
Qualité : Maire